



GRILLE DE QUESTIONNEMENTS pour la prise en compte du développement durable dans les opérations d'aménagement *

juin 2008

* Cette grille de questionnement a été élaborée à partir du cadre de référence national et des objectifs du 3^{ème} appel à projets « Outils et démarches en vue de la réalisation d'agendas 21 locaux » sur les projets d'aménagement

DAC/Association 4D
pour le MEEDDAT



| FINALITES DU CADRE DE REFERENCE | Les questions sur le contenu du projet au regard du développement durable |
|---|--|
| <p>POUR L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS</p> | <p>Comment améliorer la qualité de vie des familles et le confort des usagers ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer une diversité des formes d'habitat (individuel, collectif, semi-collectif...) - Proposer des logements avec des statuts d'occupation diversifiés (locatif, locatif social, accession à la propriété...) - Assurer une qualité des bâtiments (équipement, logements etc...), des espaces publics (convivialité, confort...) et des services et des espaces collectifs - Favoriser la diversité des fonctions (logement, activités, commerces, services, équipements, espaces verts...) - Favoriser les échanges intergénérationnels (lieux d'échange permettant de favoriser le lien social entre les générations ; développer le parc destiné aux personnes âgées et handicapées...) - Assurer l'accès à l'éducation et à la formation de tous, tout au long de la vie - Assurer l'accès et la participation de chacun à une production culturelle de qualité et favoriser l'échange interculturel - Assurer l'accès à des pratiques sportives et de loisirs adaptées à tous les publics |
| | <p>Comment apporter des garanties en matière de santé et de sécurité aux habitants et aux usagers ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'exposition aux risques naturels et technologiques (inondation, industries polluantes...) - Assurer la qualité des sols, de l'eau et de l'air - Limiter les nuisances sonores et visuelles (aménagement des voiries, traitement acoustique des bâtiments, écrans anti-bruit, limitation des pollutions lumineuses...) - Utiliser des matériaux de qualité pour les logements et les aménagements (origine et « confort » des matériaux, chantiers à faible nuisance...) - Assurer de bonnes conditions de travail (modes de production, de gestion et d'usage responsables) - Concevoir des aménagements, des logements, des équipements... peu polluants et peu énergivores, intégrant la vulnérabilité au risque. |
| | <p>Comment valoriser le patrimoine et la création culturelle ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser l'histoire du lieu et la culture locale (aménagement des friches, mise en valeur des bâtiments remarquables, politique touristique...) - Valoriser les savoirs-faire et les ressources locales (matériaux, conception bioclimatique...) |

| FINALITES DU CADRE DE REFERENCE | Les questions sur le contenu du projet au regard du développement durable |
|--|---|
| <p>POUR LA COHESION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS</p> | <p>Comment garantir la qualité et l'équité d'accès aux services et à l'emploi, en fonction des besoins et modes de vie des différentes catégories de population, notamment les plus démunies ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adapter l'offre de services collectifs à la demande sociale - Favoriser l'accessibilité de tous aux services, aux aménagements et aux aménités environnementales - Favoriser la création d'activités répondant à une demande sociale et en particulier locale - Lutter contre la pauvreté et la discrimination sociale (genre, géographique et physique) - Favoriser les échanges intergénérationnels - Favoriser la création de logements sociaux à l'occasion des réhabilitations (opération de préemption d'immeubles anciens de la collectivité, OPAH ...) |
| | <p>Comment favoriser le partenariat et articuler le projet avec les dispositifs de planification et les différentes politiques, aux différentes échelles ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la solidarité territoriale - Développer et soutenir les partenariats et l'action collective entre différents acteurs territoriaux - Promouvoir les échanges d'expériences entre les réseaux locaux |

| FINALITES DU CADRE DE REFERENCE | Les questions sur le contenu du projet au regard du développement durable |
|---|--|
| <p>POUR LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE</p> | <p>Comment favoriser une utilisation rationnelle de l'énergie et de l'espace ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser une gestion économe de l'énergie, sobriété et efficacité énergétique (utilisation d'énergies renouvelables, conception bioclimatique des bâtiments, maîtrise des consommations, végétalisation des murs et des toits...) - Limiter l'étalement urbain, générateur de déplacements motorisés (développement de l'offre de services, équipements, commerce de proximité ; gestion foncière économe...) - Favoriser la réversibilité d'usage des aménagements et des équipements |
| | <p>Comment favoriser une mobilité durable et maîtriser les besoins de déplacements ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter des déplacements (développement d'une offre de services, d'équipements et de commerces de proximité ; soutien des circuits courts, marchés de producteurs locaux, commerce locaux) - Développer une offre de transports collectifs accessibles physiquement et financièrement, attractifs par rapport au transport individuel, et sobres en consommation énergétique - Promouvoir des modes de transports innovants et alternatifs à la voiture (liaisons douces pour les vélos et les piétons, pédibus, plan de déplacements entreprises, navette fluviale, covoiturage, autopartage...) tant pour le transport des personnes que des marchandises - Aménager des espaces publics propices aux déplacements alternatifs à la voiture (zone 30, site propre, pôle multimodal, coulée verte, espace mis en lumière, confort acoustique...) - Gérer le stationnement (parking à l'extérieur du quartier, parkings mutualisés...) |

| FINALITES DU CADRE DE REFERENCE | Les questions sur le contenu du projet au regard du développement durable |
|--|--|
| <p>POUR LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERISTÉ ET LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES</p> | <p>Comment favoriser une utilisation rationnelle des ressources naturelles, des milieux et de l'espace ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter l'étalement urbain (gestion économe du foncier, neutralité carbone de la planification territoriale, maintien des continuités écologiques et reconquête des friches urbaines) - Introduire la nature dans le projet (ouverture de zones boisées favorisant les cycles naturels) - Gérer et assurer la qualité de la ressource en eau (réduction de la consommation d'eau, récupération et réutilisation de l'eau pluviale, limitation de l'imperméabilisation et de l'artificialisation des sols, traitement des eaux usées, développement de modes de gestion alternatifs : toitures végétalisées, noues...) - Réduire les déchets à la source et assurer leur recyclage (tri des déchets et collecte sélective, compostage collectif et individuel...) - Valoriser le patrimoine naturel et maintenir les écosystèmes locaux (préservation de la biodiversité, assurer des continuités écologiques – trame verte et bleue, choix d'espèces autochtones, gestion différenciée des espaces verts...) - Encourager des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et soutenir l'agriculture urbaine et périurbaine - Privilégier l'utilisation de matériaux locaux et/ou recyclés |
| | <p>Comment valoriser le patrimoine et la création culturelle ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la création architecturale, la qualité des constructions et des espaces - Favoriser la diversité des paysages et des ambiances - Développer le lien social à travers les formes urbaines, les espaces publics, la mixité sociale et les échanges interculturels |

| FINALITES DU CADRE DE REFERENCE | Les questions sur le contenu du projet au regard du développement durable |
|--|--|
| <p>POUR DES DYNAMIQUES DE DEVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES</p> | <p>Comment prendre en compte le contexte de développement économique local et améliorer la qualité des emplois créés et leur pérennisation ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un diagnostic du contexte économique de proximité - Favoriser l'emploi des personnes en difficulté (agents en requalification professionnelle, handicapés...) - Favoriser la création d'emplois qualifiants et pérennes - Favoriser la création d'activités respectueuses de l'environnement et répondant à une demande sociale et en particulier locale - Favoriser la création de filières d'emplois nouvelles - Renforcer l'attractivité du territoire en s'appuyant sur les ressources locales - Favoriser l'émergence de quartiers denses favorisant ainsi l'implantation des services et la pérennité des commerces |
| | <p>Comment responsabiliser les acteurs aux enjeux du DD dans la conception du projet et la conduite d'opérations ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer dans le fonctionnement interne de l'organisation (ville, SEM, association...) et des partenaires les finalités du développement durable (SME, formation, conditions de travail, écologie industrielle...) - Faire de la commande publique un levier et un outil exemplaire de mise en œuvre des principes de développement durable (intégration de critères sociaux en environnementaux,...) |
| | <p>Comment favoriser des modes et des pratiques de gestion innovants des aménagements ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager les modes de production responsables (management environnemental ; écologie industrielle...) - Anticiper les coûts de gestion : penser les opérations en coût global. - Recourir à des modes de financement innovants (épargne locale, financements socialement équitables...) - Encourager la mise en place de partenariats ou de conventions de gestion avec les habitants et les usagers des aménagements |

| LES QUESTIONS DE DEMARCHE | Les éléments incontournables |
|---|--|
| <p>COMMENT FAVORISER LA PARTICIPATION DES ACTEURS ?</p> | <p>Prendre en compte les dynamiques du système local</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer l'ensemble des acteurs concernés par l'aménagement aux différentes phases - Définir un cadre et mettre en place les conditions d'un dialogue avec les acteurs (méthode de concertation ; identification des enjeux ; gestion des conflits) |
| | <p>Associer les acteurs au projet d'aménagement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des outils et des modes de sensibilisation, de formation, de consultation, de concertation, de co-production - Adapter l'information, la communication et la participation aux différents publics (riverains, futurs usagers, grand public, entreprises, associations...) - Adapter l'information, la communication et la participation aux différents temps du projet (amont, programmation, conception, réalisation, gestion/exploitation) et aux différentes échelles de territoires (quartier, ville, intercommunalité) - Faire participer les usagers à la gestion des aménagements (budgets participatifs, comité de quartier...) |
| | <p>Assurer la réactivité et la transparence du système</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rester ouvert aux évolutions (de la population, du contexte etc...) - Rendre compte et évaluer les apports de la participation - Mobiliser les moyens nécessaires (humains et financier) - Intégrer le temps que nécessite la participation dans l'échéancier du projet |
| <p>COMMENT METTRE EN PLACE UNE EVALUATION PARTAGEE ?</p> | <p>Définir une méthode avec les acteurs et préciser les indicateurs pertinents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les objectifs auxquels doit répondre l'aménagement - Définir une méthode d'évaluation dès la conception du projet - Associer les acteurs dès les premières étapes de l'évaluation et de manière continue |
| | <p>Rendre compte et permettre l'évolution du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesurer les améliorations, vérifier la cohérence et la pertinence du projet et nourrir l'avenir du projet - Communiquer et mettre en débat les indicateurs |
| <p>COMMENT ORGANISER LE PILOTAGE ?</p> | <p>Asseoir la décision</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les élus (portage politique) et associer les compétences techniques et financières - Articuler les niveaux de décision en respectant le principe de subsidiarité et prendre en compte les avis des instances participatives |
| | <p>Assurer la pérennité et l'évolution du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former les élus, les responsables, les techniciens et les différents partenaires aux enjeux et aux méthodes du développement durable - Formaliser clairement le fonctionnement interne autour du projet - Développer les partenariats et favoriser la pluridisciplinarité des équipes - S'organiser pour permettre une évolution du projet au cours du temps - Formaliser et afficher clairement les critères de choix liés au développement durable - Former, sensibiliser les usagers des quartiers à leur fonctionnement |

| | |
|---|--|
| <p>COMMENT FAVORISER LA TRANSVERSALITE DES APPROCHES ?</p> | <p>Articuler le projet avec les documents de planification (Scot, PLU, schéma de secteurs...), les politiques intercommunales (TPU...), les zones de protection (ZPPAUP, ZNIEFF, Natura 2000...), les projets de territoire de développement durable (agenda 21, Charte de pays...)</p> |
| | <p>Faire appel à des méthodes de travail transversales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du diagnostic à la réalisation et à la mise en œuvre du projet, conserver une approche transversale - Développer collectivement des outils - Faire appel à la prospective pour construire une vision commune de l'avenir du territoire dans lequel s'inscrit l'aménagement |
| | <p>Prendre en compte les impacts croisés des actions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les impacts potentiels de chaque opération dans tous les domaines - Respecter le principe de solidarité entre territoires |
| <p>COMMENT METTRE EN ŒUVRE UNE STRATEGIE D'AMELIORATION CONTINUE ?</p> | <p>Fixer des objectifs clairs et engageants au regard des enjeux du territoire et des finalités du développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hiérarchiser les priorités en conciliant enjeux territoriaux et finalités du développement durable - Se donner des objectifs précis et se fixer des échéances |
| | <p>Responsabiliser les acteurs aux enjeux du DD dans la conception du projet et la conduite d'opérations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'exemplarité pour créer des effets d'entraînement et faire évoluer les comportements. |
| | <p>Favoriser des modes et des pratiques de gestion innovants des aménagements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anticiper les évolutions futures (réglementaires, climatiques, sociales, économiques, technologiques...) et intégrer la notion de réversibilité des aménagements - Développer le management environnemental (verdissement, HQE, certifications, cycle de vie des produits, écologie industrielle...) |